CONGRÈS DES MAIRES RURAUX DE FRANCE



Communes et département : un duo d'avenir ! La force de la proximité

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2024 SAINT-JULIEN & ARCEAU (CÔTE-D'OR) ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE



Santé Maintenir la pression, réduire la fracture sanitaire territoriale

L'Association des maires ruraux de France considère que la rentrée politique 2024 est l'occasion de rappeler l'importance des questions de santé restées sans réponse nouvelle ni ambitieuse pour réduire la fracture territoriale.

Des positions des uns visant à obliger les nouvelles installations de professionnelsles dans les zones sous dotées à celles des autres qui font semblant de croire que l'ouverture du numerus Apertus réglera tout, le sujet cristallise. Il le fait d'autant plus que plusieurs dizaines de maires des Côtes d'Armor et des Alpes de Haute-Provence ont délibéré en astreignant l'Etat au regard des inégalités d'accès aux soins.

Les maires sont, certes, des facilitateurs, enclins à répondre aux besoins de leurs concitoyens, mais souvent avec la seule capacité de cautériser cette jambe de bois qui fait très mal dans les foyers ruraux. Tout ceci écarte provisoirement la responsabilité de l'Etat, compétent en la matière et fautif de malmener l'accès aux soins de tous, notamment en milieu rural (les études de l'AMRF en faisant foi).

L'Association des maires ruraux de France à l'image des maires dans leur commune, se doit d'avoir une position plus que jamais exigeante et de responsabilité. L'installation des professionnels-les de santé impose qu'avec toute nouvelle installation dans un village et son pôle de vie choisis par ce dernier (profession libérale oblige), elle s'accompagne, avec une solidarité territoriale, d'une journée minimum par semaine dans une maison de santé en secteur sous doté (à proximité).

C'est sur cette base que l'AMRF reprend sa mission avec le Parlement et le nouveau gouvernement de manière à s'adresser à tous pour les responsabiliser.

Elle le fera dans la suite des travaux entamés avec Yannick NEUDER (38) rapporteur du PLFSS (facilitant l'idée d'une implantation en ruralité d'étudiants Français de l'étranger) et Aurélien ROUSSEAU (91) ou encore Guillaume GAROT (53) et Marie POCHON (26) pour les convaincre de cette urgence.

Elle le fera également avec le Sénat et le Cese. Elle rencontrera les groupes politiques à ce sujet et le Conseil de l'ordre des Médecins ainsi que les syndicats d'ici le vote du PLFSS 2025.